

2020



Miscellanées d'archives

HISTOIRES PERSONNELLES

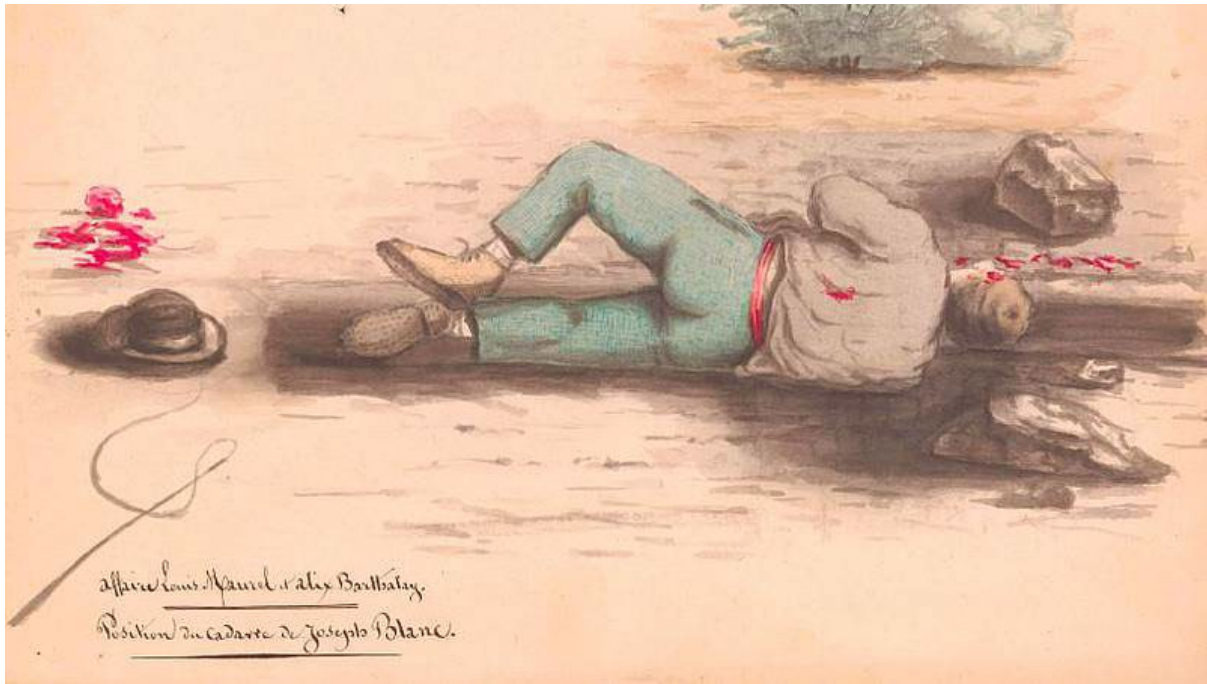
Miscellanées d'archives

Ces « choses mêlées » rassemblent des documents du mois publiés sur le site Internet des archives départementales de Vaucluse de 2015 à 2020.

Prestigieux, surprenants, esthétiques ou drolatiques, ces documents ont été arrangés autour de thèmes variés comme le patrimoine industriel, les notaires, les fêtes...

Si parfois la portée scientifique de certains frôle l'anecdotique, ils n'en sont pas moins des archives historiques qui disent l'histoire ou qui modestement, racontent des histoires.

Nous vous en souhaitons une agréable lecture.



Les amants assassins

Nous sommes le 10 octobre 1865, à la nuit tombée, Joseph David, propriétaire dans la commune de Simiane, est réveillé par les cris d'Alix Barthalay, la femme de Joseph Blanc.

Affolée, elle lui explique que son mari est parti dans la matinée pour Apt afin d'y vendre du bois et qu'il n'est pas encore de retour. Elle est d'autant plus inquiète que la charrette est revenue à la ferme sans conducteur, le mulet ayant retrouvé le chemin tout seul. Elle veut partir à sa recherche. Jugeant l'entreprise peu prudente à cette heure tardive, Joseph lui conseille de rester à la maison, il prend les choses en main. Il s'empresse donc d'envoyer, par la route, son fils et son domestique. Mais ceux-là ne tardent pas à revenir

avec de bien mauvaises nouvelles. Ils ont trouvé le malheureux Joseph Blanc, gisant sans vie au milieu du chemin de la montagne à Gignac, le village qui touche Simiane. Mais s'agit-il vraiment d'un accident ?

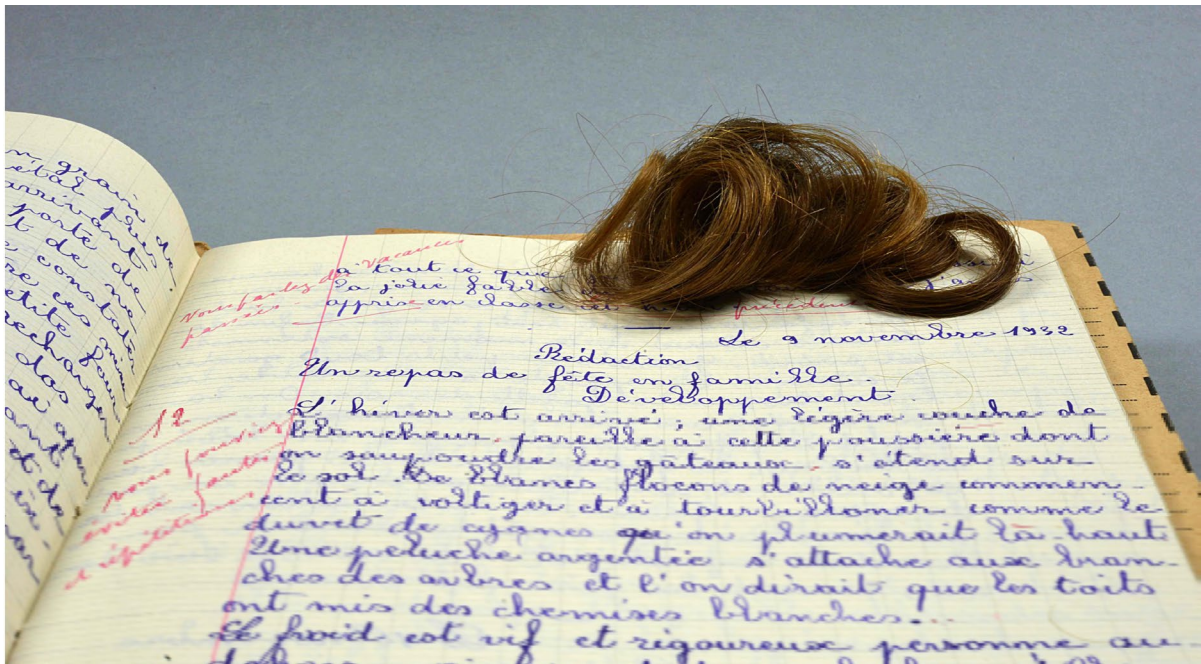
Ainsi débute cette affaire, en réalité bien plus ancienne qu'il n'y paraît. En effet, l'enquête menée par les gendarmes les amène à recueillir différents témoignages qui confirment la liaison de longue date entre Alix et le dénommé Louis Maurel, dit Petit Louis. Ajoutons à cela, les preuves matérielles - une taravelle, arme du crime -, les révélations d'Augustine Blanc, jeune sœur de la victime, et les aveux des suspects : on a bien à faire à un crime prémédité.

Au cours de l'instruction, on apprend également qu'après deux tentatives vaines d'assassiner le mari gênant, les deux amants ne se découragent pas.

Ils ont toujours le funeste projet de s'en débarrasser. C'est ainsi que Petit Louis, la nuit du 10 octobre 1865, assène un coup de taravelle (un outil de vigneron) sur la tête de Joseph et le tue. Avec beaucoup de sang-froid, il transporte son cadavre pour le déposer en travers de la route puis, à plusieurs reprises fait passer la charrette sur le corps afin de faire croire à un accident.

Le procès dure deux jours et confirme la culpabilité des assassins. Au verdict, le juge prononce pour chacun une condamnation aux travaux forcés à perpétuité. Les deux amants sont séparés à jamais. Alix est envoyée en Guyane et Petit Louis en Nouvelle Calédonie.

L'une des pièces de la procédure est l'aquarelle en tête de cet article. Elle représente la scène du crime de Joseph Blanc. La lecture du dossier, qui apporte une multitude d'éléments destinés à étayer la culpabilité des amants, pourrait fournir la matière à l'écriture d'un roman sur un crime passionnel.



Je sais que tu n'aimes pas écrire

« ... je sais que tu n'aimes pas écrire » Myriam Mazen (1922-1932).

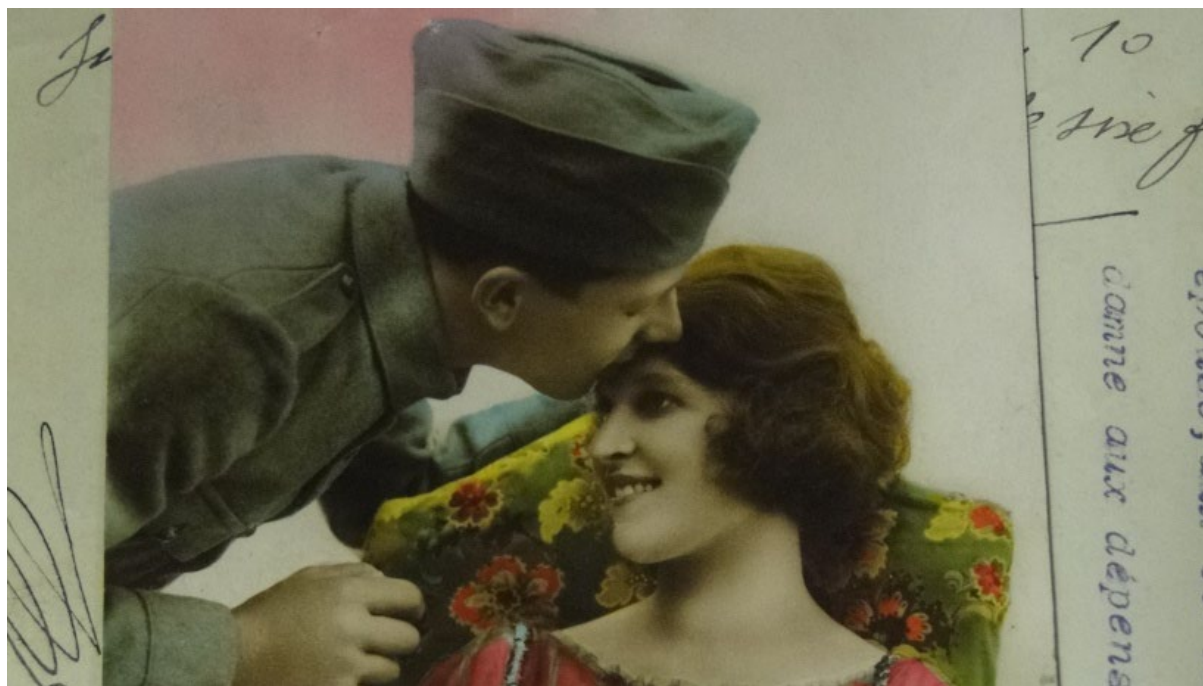
Myriam Mazen est la cadette et l'unique fille des 3 enfants du général Charles Mazen.

Elle naît à Beyrouth en 1922, alors que son père vient d'y être affecté en qualité de chef du bureau du service des renseignements du Levant. De sa courte existence de petite fille, il reste ce cahier, cette mèche de cheveux, des dessins et des photographies conservés dans le fonds du général Mazen (125 J).

Ces quelques traces attestent d'une enfant studieuse et affectueuse ; « ce

n'est pas la peine de me répondre, je sais que tu n'aimes pas écrire » écrite-elle à son frère aîné en 1932. Myriam meurt de maladie en 1932, son père est alors en poste à Lunéville.

La mèche de cheveux ne constitue pas un document d'archives au sens strict du terme ; cette relique était jointe à un ensemble de correspondance, conservée dans une boîte en métal. Une mention manuscrite, celle que la générale Yvonne Mazen avait annotée sur une enveloppe : « Le Trésor de maman ».



L'épouse infidèle

Le travail de recherche dans les fonds d'archives fait parfois émerger des informations tout à fait surprenantes ; en voici une, "pépite" dénichée fortuitement dans un registre de minutes du tribunal civil d'Avignon.

Dans le cadre d'une demande de reproduction d'un jugement de 1928, des pièces à conviction agrafées à une autre affaire ont attisé la curiosité de l'archiviste. En effet, ce type de document n'est ordinairement pas joint au jugement, il doit être transcrit partiellement ou en intégralité dans les attendus.

Il s'agit de billets-doux rédigés par deux militaires sur des cartes postales romantiques, très prisées à l'époque, l'un en 1926 et l'autre en 1927. Ils ont

servi de pièces accusatoires dans une requête en divorce formée par l'époux pour adultère. Le juge, se basant sur *l'inconduite* avérée de l'épouse et sur ces écrits sans équivoque, prononce le divorce *aux torts et griefs* de cette dernière.

Au-delà de l'anecdote, les archives judiciaires sont de formidables sources de l'histoire. Elles renferment bien sûr les fondements de l'histoire de la justice mais fournissent aussi les composantes de l'évolution d'une société française qui s'exprime au travers de ses procès.

Quelques mots sur les archives judiciaires en Vaucluse

Sous la Troisième République, la réforme administrative et judiciaire de 1926 est à l'origine des versements des archives judiciaires dans les dépôts d'archives. Léo Imbert, archiviste départemental, crée une annexe dans la chapelle de l'ancien grand séminaire Saint-Charles. Ce dépôt, éloigné du palais des Papes, est destiné à recevoir sur 315 m de rayonnages les documents antérieurs à 1875. Mais d'importants versements successifs et des inondations provoquées par les crues du Rhône en 1951 amènent Jacques de Font-Réault, alors directeur des archives départementales de Vaucluse,

à entreprendre en 1954 le transfert de ces archives dans la tour Trouillas au palais des Papes.

Ces archives, classées en série U pour la période de 1800 à 1940 et en série W depuis 1940, occupent aujourd'hui 2 016,55 ml (mètres linéaires) de rayonnages répartis principalement au palais des Papes et pour une moindre part dans une annexe située boulevard Saint-Michel.

Pour la consultation, il est important de savoir que certains documents peuvent être soumis à des délais de communicabilité selon leur nature et leur date.